

Le Petit Echo de l'Association Emmanuelle

OCTOBRE 2014



La Direction Générale vous informe ...

Un nouveau design pour le Livret d'Accueil

Chers Amis,
Chers Parents,

Vous avez pu découvrir récemment le nouveau livret d'accueil de l'Association Emmanuelle et ses cinq mascottes représentant les pôles de nos établissements : pôle enfance, pôle hébergement, pôle travail protégé, pôle autisme et pôle sport.

Des plaquettes plus synthétiques détaillent également les pôles et bien sûr les chartes de l'Association Emmanuelle accompagnent ce livret nous rappelant nos valeurs et nos engagements vis-à-vis de nos protégés.

Ce nouveau concept a pour but d'être à la portée de tous et notamment des personnes accueillies qui ne maîtrisent pas la lecture.



Retrouvez également ces informations en ligne sur notre site
<http://www.emmanuelle.asso.fr/>


Association Emmanuelle

Une équipe de spécialistes
au service des Personnes
en Situation de Handicap

Le chantier de l'extension M.A. VIE



Le chantier est terminé ! Depuis le 1er septembre 2014, 3 personnes supplémentaires sont accueillies en hébergement permanent. Au préalable ces personnes bénéficiaient déjà d'un accueil de jour au sein de l'établissement M.A.VIE. Par ailleurs 3 nouvelles personnes occupent désormais les places d'accueil de jour de l'établissement M.A. VIE. Ces arrivées se sont faites progressivement pour ne pas perturber les personnes déjà résidentes. Ces nouveaux accueils permettent de soulager des familles qui ne disposaient pas à ce jour de place en structure spécialisée pour leur enfant en situation de handicap avec autisme. Ces espaces de vie ont la particularité d'être encore plus conviviaux et mieux adaptés à l'accompagnement spécialisé que nous proposons chaque jour.

Le chantier de l'extension de la M.R.S.

Les premiers coups de pioches ont été donnés, le chantier a démarré ! L'ouverture est prévue au début du mois de février 2015 portant ainsi la capacité d'accueil à 16 places au lieu de 10 !! Nous remercions sincèrement le Conseil Général et plus particulièrement Monsieur Dominique BUSSEREAU - Président, Madame Corinne IMBERT - Sénatrice et Vice-Présidente du Conseil Général de la Charente Maritime sans qui cette extension n'aurait pas pu se faire ainsi que l'atelier Multiservices de l'E.S.A.T. l'Œuvre d'Emmanuelle qui participera aux travaux.

Notre volonté de trouver des solutions d'accueil pour les personnes âgées handicapées ne s'arrête pas ici, nous continuons à œuvrer pour rechercher des partenariats adaptés et des solutions pour faire face aux demandes grandissantes d'accueil des personnes handicapées vieillissantes.

Les 40 ans de l'Œuvre d'Emmanuelle



Rappelez vous le 16 mai 2014, ce fut en ces termes que Diane Compain débuta son discours « C'est une très grande fierté de penser que la courte vie d'Emmanuelle a permis à autant de personnes en situation de handicap d'avoir un projet de vie et d'être heureuses » ... L'émotion était perceptible au sein de l'assemblée.

De nombreuses personnes étaient présentes autour de Diane et Jean-Pierre Compain et de leurs enfants : personnes accueillies, familles, salariés ... mais aussi des personnalités locales telles que Monsieur Jean-Louis LEONARD, Maire de Châtelailon-Plage et Madame Corinne IMBERT, Sénatrice et Vice-Présidente du Conseil Général.



À l'issue des discours, nous avons pu admirer une exposition des œuvres réalisées par les artisans de l'E.S.A.T., contempler un reportage photographique de quatre décennies et être aux côtés de Jean-Pierre COMPAIN

pour la dédicace de son livre « Par-Delà l'Ecorce ». Et pour que ce bel anniversaire perdure encore un vernissage a eu du lieu du 20 au 25 octobre à la Rochelle, salle de l'Arsenal. Merci à ceux d'entre vous qui ont pu s'y rendre.

L'Inauguration de l'I.M.PRO et des Résidences La Maisonnée



Samedi 11 octobre, l'I.M.PRO «La Chrysalide» et le Foyer de Vie «La Maisonnée» ont inauguré leurs nouveaux bâtiments sur la commune de

Saint-Laurent-de-la-Prée. Beaucoup de personnes se sont déplacées pour cette occasion : personnes accueillies de l'ensemble des établissements de l'Association Emmanuelle, familles, salariés, représentants des associations du département, entreprises ayant participé à la construction, commerçants de Saint-Laurent-de-la-Prée ...

De plus, Madame Corinne IMBERT, Vice-Présidente du Conseil Général et Sénatrice, Monsieur Stéphane VILLAIN, Vice-Président du Conseil Général, Madame Edwige Delheure, Déléguée

Territoriale de l'A.R.S. Charente-Maritime et Monsieur Raymond Minier, Maire de la Commune de Saint-Laurent-de-la-Prée, nous ont honorés de leur présence pour couper le ruban « bleu, blanc, rouge » inaugurant ainsi officiellement les établissements.

Par la suite, Noureddine HADZAZ et Manuel VASSEUR, Directeurs des établissements fraîchement inaugurés ont fait visiter leurs locaux mis en valeur par les résidents. S'en sont suivis les discours de notre Présidente, Danièle CARBONNIER, puis de notre ancien Président, Monsieur Jacques PAIRAUD, sans que ce beau projet n'aurait pas pu voir le jour.





Puis, ce fut au tour de Thierry BOSCARIOL, notre Directeur Général, qui a vivement remercié tous les acteurs de ce projet et qui a profité de ce moment pour affirmer la volonté de l'Association Emmanuelle de poursuivre le développement de ses structures, notamment pour l'accueil des personnes handicapées âgées qui sont de plus en plus nombreuses et, pour répondre aux appels à projets de la région, en citant particulièrement l'appel à projet concernant l'ouverture d'une nouvelle M.A.S. pour personnes avec autisme dans le sud du département de la Charente-Maritime.

Ses propos ont été entendus par Madame IMBERT et par Madame DELHEURE qui, nous le souhaitons, feront leur possible pour nous témoigner, à nouveau, leur soutien dans nos démarches.



Les journées du Patrimoine à Gémozac au Château de Bernessard

Depuis 3 ans l'Association Emmanuelle participe à cette manifestation et a ouvert au public ses portes le dimanche 21 septembre 2014. Cette journée fut animée par des membres bénévoles et des salariés.

Pierre RAGUY, membre du Conseil d'Administration et bénévole s'est improvisé guide et a conduit toute la journée des groupes de visiteurs à la découverte du Château de Bernessard en retraçant son histoire.

Les visiteurs ont également eu la possibilité de déguster les produits de l'E.S.A.T. et de s'informer des activités proposées aux travailleurs maraîchers et éleveurs de l'E.S.A.T.



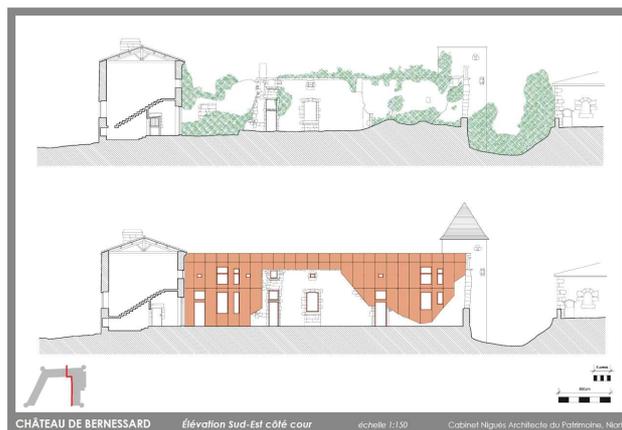
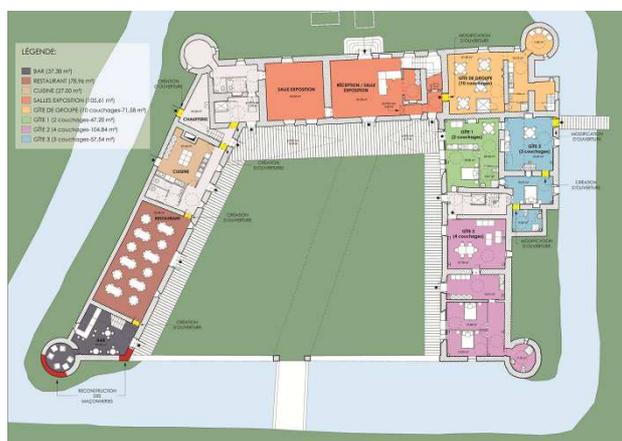
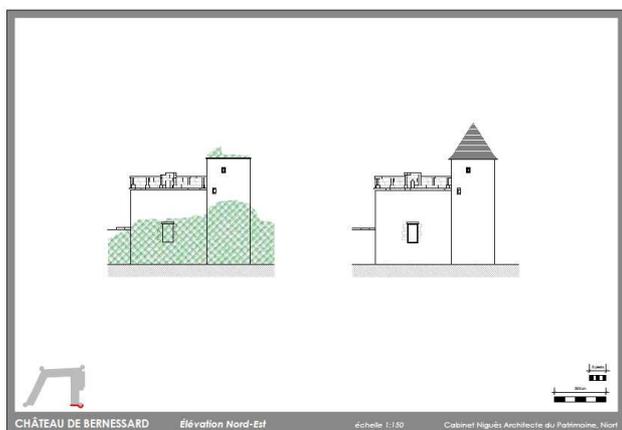


A cette occasion, la boutique BIO était ouverte et diverses animations ont eu lieu pour la joie des petits et

des plus grands : jeux traditionnels en bois, spectacle proposé par la troupe de « Châtel en fête 2014 ». Cette journée particulièrement ensoleillée fut une très

belle réussite avec ses visiteurs de plus en plus nombreux chaque année venus à la découverte d'un patrimoine à sauvegarder et passer un moment de détente en famille ou entre amis. Michèle MERLET installée dans le pigeonnier a informé toute la journée le public des travaux de restauration du Château en cours, et à venir.

Si vous aussi, vous souhaitez faire un don et nous aider à restaurer ce magnifique Château, n'hésitez pas à en parler autour de vous et contacter le **05 46 56 57 80**



Bulletin de soutien pour que nos résidents aient un avenir à la hauteur de leurs espoirs, pour que la différence ne soit plus fatalement un handicap ...



Château de Bernessard à GÉMOZAC (Charente-Maritime)

M., Mme, Melle (ayer à modifier)
 Nom, Prénom
 Adresse
 Cp Ville
 Tél Email
 Je fais un don de € à titre individuel ou de l'ISF au titre du mécénat d'entreprise

2 adresses pour envoyer votre don :
 ASSOCIATION EMMANUELLE | Impasse Clémenceau | 17340 Châtellillon
 www.emmanuelle.asso.fr
 FONDATION DU PATRIMOINE - délégation Poitou-Charentes
 1, bis rue Lebasques | 86000 Poitiers
 www.fondation-patrimoine.org

Soutenez la rénovation du Château de Bernessard à Gemozac et l'Association Emmanuelle

Vous êtes un particulier : réduction d'impôts sur le revenu égale à 66% du montant de votre don, dans la limite des 20% de vos revenus imposables.
 >> Lorsque la limite est dépassée, l'excédent est reporté successivement sur les 5 années suivantes.

Vous êtes une Entreprise : réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de votre don, dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires H.T.
 >> Lorsque la limite est dépassée, l'excédent est reportable successivement sur les 5 exercices suivants dans les mêmes conditions après prise en compte des versements de l'année.

Vous êtes assujetti à l'ISF : réduction de l'impôt de Solidarité sur la Fortune égale à 75% du montant de votre don et limitée à 50 000 € (45 000 € si investissements com binés PME).

Vos dons donnent lieu à la délivrance d'un reçu fiscal que vous devez joindre à votre déclaration d'impôts pour bénéficier de la réduction.





Les évaluations externes

Label Quali-Ethique Performance

Ce dernier trimestre 2014 fut, pour 5 établissements de l'Association Emmanuelle, le moment des évaluations externes :

- La M.R.S. « Les Résidences du Marais de Cristal » 21 et 22 octobre 2014
- Le S.A.V.S. « Les Cordées » 23 et 24 octobre 2014
- Les Résidences « La Maisonnée » 28 et 29 octobre 2014
- L'I.M.PRO « La Chrysalide » 4 et 5 novembre 2014
- L'E.S.A.T « Montandon » 6 et 7 novembre 2014

Les établissements étaient sereins et prêts pour ces évaluations sur la qualité du service rendu tout au long de ces dernières années. Les documents exigés étaient finalisés, les enquêtes de satisfaction réalisées auprès des personnes accueillies, des familles et des salariés. De nombreuses réunions spécifiques pour bien préparer les équipes ont régulièrement eu lieu. Les projets d'établissement et les règlements de fonctionnement ont été présentés à la Commission Ethique, puis approuvés lors du Conseil d'Administration du 24 septembre dernier. Selon le résultat de ces évaluations, les établissements se verront renouveler leur agrément pour 15 ans.

Les projets, nos actions, nos réflexions

Les personnes âgées en situation de handicap

Les personnes handicapées vieillissantes sont au cœur des projets menés par l'Association Emmanuelle. Certes nous avons obtenu 6 places supplémentaires pour notre M.R.S. mais cela ne suffit pas... 44 personnes accueillies au sein de nos établissements sont sur liste d'attente et près de 600 ont été recensées sur le département par l'observatoire de la M.D.P.H.

Le Schéma Départemental porté par le Conseil Général préconise des intégrations en maison de retraite classique « E.H.P.A.D. », en foyer logement pour les travailleurs d'E.S.A.T. à la retraite ainsi que des placements en famille d'accueil pour lesquelles le Conseil Général donnera son agrément. Nous travaillons autour de ces préconisations, mais nous souhaitons qu'un accompagnement adapté et spécifique soit mis en place en adéquation avec les valeurs éthiques de l'Association Emmanuelle qui, depuis toujours, s'est engagée auprès des personnes accueillies et des familles pour leur donner le meilleur afin que leur vie soit la plus agréable et la plus paisible possible.

Nous avons donc d'ores et déjà créé un partenariat avec le Foyer Logement l'Age d'Or de Châtelaignon qui accueille une personne issue du Foyer Emmanuelle.

Bien entendu notre action ne s'arrête pas là et d'autres projets de partenariat avec les établissements proches de nos valeurs sont à l'étude.

Nous travaillons également sur d'autres thématiques pour que les personnes accueillies bénéficient d'une qualité de service sans cesse améliorée et adaptée à leurs besoins et à leurs spécificités.

Une équipe médicale mobile pour pallier aux hospitalisations

Un travail de réflexion commun a été mené avec l'Hôpital Psychiatrique de la Rochelle dans le but de créer une équipe mobile, formée d'un médecin psychiatre et d'une infirmière en psychiatrie qui se déplaceraient au sein des établissements du Nord de la Charente Maritime pour éviter les hospitalisations, les désagréments et les perturbations que celles-ci entraîneraient pour les personnes accueillies et leurs familles.

Un plateau technique « soin » dédié aux personnes avec autisme

L'Hôpital Psychiatrique de la Rochelle en partenariat avec l'Association Emmanuelle et 13 autres établissements du Territoire Nord de la Charente Maritime ont travaillé à la mise en place d'un plateau technique « soin » qui permettrait d'améliorer considérablement l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap avec autisme dans les domaines spécifiques suivants : radiologie, soins dentaires, ophtalmologie, gynécologie, ...

Cette équipe spécifique serait composée de personnels soignants et de médecins spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap avec autisme.

Des « familles gouvernantes » pour les S.A.V.S. du sud du département

Nous étudions également la possibilité de mettre en place un dispositif « Familles Gouvernantes » en partenariat avec le Pôle Psychiatrie Adulte de l'Hôpital de Jonzac.

Ce projet de partenariat fait suite à une enquête menée en 2013 par l'Observatoire Régional de la Santé.

En effet, en région Poitou-Charentes ce dispositif est déjà en place pour 24 appartements de S.A.V.S. La Charente-Maritime en revanche n'en bénéficie pas encore.

Il nous a donc paru intéressant d'y réfléchir, notamment pour notre S.A.V.S. de Bernessard situé au sud du département.

Le principe du dispositif « familles gouvernantes » est de créer un lieu de vie autour d'une gouvernante qui serait chargée de l'organisation du quotidien des personnes avec un handicap psychique avec le soutien des équipes de psychiatrie.

Le Plan Autisme

Nous allons très prochainement répondre à un appel à projet pour la création d'une M.A.S. de 28 places dans le sud-est du département.

Plusieurs grandes associations vont également y répondre.

Dignité

Tout doucement la fin de l'année arrive et je peux dire d'ores et déjà que 2014 fut une année forte en événements et tournée vers l'avenir avec les partenariats réalisés ou en cours de réalisation. La volonté qui est la nôtre, celle d'apporter un service toujours plus adapté et de qualité pour les personnes que nous accompagnons, nous pousse vers de nouveaux projets. Face aux difficultés actuelles de trouver des solutions pour les personnes âgées handicapées, notre engagement vis-à-vis des familles et des personnes accueillies se renforce.

Nos équipes et nos bénévoles nous soutiennent tous les jours et c'est pour moi l'occasion d'adresser aujourd'hui des remerciements tout particuliers :

Tout d'abord à Diane COMPAIN qui vient d'être élue pour 4 ans Présidente de la Commission Médico-Sociale de la Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie (C.R.S.A.) au sein de l'A.R.S. Poitou-Charentes et, qui part sa position, pourra faire entendre la voix des personnes accueillies au sein des commissions qu'elle présidera.

Je tiens également à remercier :

- Monsieur Alain FAVREAU, Vice-Président Délégué qui s'est beaucoup investi dans le suivi des chantiers de construction,
- Les bénévoles qui ont participé aux journées du Patrimoine à Gémozac : Madame Andrée FAVREAU, Madame Catherine CHATEAUVIEUX, Madame Corinne BOEUF et Monsieur Pierre RAGUY, sans oublier bien sûr Madame Michèle MERLET qui s'attèle également à trouver des subventions pour la rénovation du Château,
- Madame Michèle BAXAS, maman d'Anne-Sophie accueillie au sein de M.A.VIE pour l'organisation d'une randonnée cycliste et pédestre au profit du Pôle Autisme,
- Monsieur Alain ENET, frère de Joëlle ENET, artisane de l'E.S.A.T. l'Œuvre d'Emmanuelle pour ses interventions au niveau de l'entretien des métiers à tisser.

Je n'oublie pas les directeurs, les équipes éducatives et l'ensemble des salariés pour leur excellent travail réalisé chaque jour. Votre implication et le temps consacré par les bénévoles et les membres du Conseil d'Administration, nous permettent, les directions d'établissements et moi-même, d'avancer dans la réalisation de nos projets et je vous en remercie encore bien sincèrement.



Thierry BOSCARIOL
Directeur Général

